



Buss'Info



BUSS'INFO est sur : <http://www.bussang.fr>

N° 55 JUIN 2024

Le bulletin d'information du Conseil Municipal de Bussang



Centre d'Incendie et de Secours de Bussang/St Maurice

Notre centre d'incendie et de secours est composé de 26 sapeurs-pompiers (10 femmes et 16 hommes), tous volontaires.

Arrêtons-nous un instant sur la notion de sapeur-pompier volontaire.

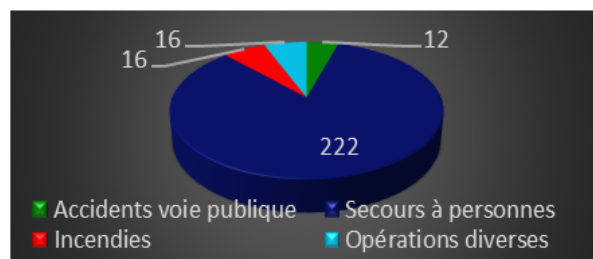
Le sapeur-pompier volontaire est un citoyen, homme ou femme, qui a contracté un engagement en parallèle de sa vie professionnelle et de sa vie privée afin de porter assistance et secours à ses concitoyens. Il concourt aux missions de sécurité civile de toute nature.

En France 78% des sapeurs-pompiers sont volontaires !

En clair, nous exerçons notre engagement de sapeur-pompier volontaire au bénéfice de nos populations en marge de notre travail, de nos études et de notre vie de famille.

En 2023, notre centre de secours a réalisé 266 interventions représentant plus de 1500 heures de charge opérationnelle réparties de la manière suivante :

- Accidents de la voie publique : 12
- Secours d'urgence à personnes : 222
- Incendies : 16
- Opérations diverses : 16



Près de 80 % de ces opérations de secours ont été réalisées sur les communes de Bussang et de Saint Maurice et 20 % sur les communes de la vallée principalement.

Afin de maintenir les matériels et engins opérationnels, nous avons consacré 855 heures d'activités en caserne auxquelles il convient d'ajouter près de 1400 heures regroupant les formations initiales et les formations de maintien et de perfectionnement des acquis. Ces formations exigeantes nous permettent d'acquérir de nouvelles compétences et de pouvoir tenir de nouvelles fonctions opérationnelles.

Ajoutons à ces chiffres quelques 33500 heures de disponibilité programmée ; il s'agit de la disponibilité pendant laquelle nous pouvons être sollicités par le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS) des Vosges afin d'assurer une mission de secours lorsque nous sommes présents sur le secteur de notre centre de secours en dehors de nos heures de travail, la journée, la nuit, les week-ends et les jours fériés. Certains personnels peuvent intervenir pendant leur temps de travail par le biais d'une convention entre le service départemental d'incendie et de secours des Vosges (SDIS) et l'employeur.

Nous sommes également présents à toutes les cérémonies patriotiques qui ont lieu sur notre territoire.

Côté matériel, pour mener à bien nos missions nous disposons d'un camion-citerne rural moyen 4x4 (CCRM), engagé sur les missions de lutte contre les incendies, d'un véhicule de secours d'urgence et d'assistance aux victimes 4x4 (VSAV) intervenant sur les missions de secours aux personnes et sur les accidents de la voie publique ; enfin, un véhicule tout usage 4x4 (VTUL) utilisé en véhicule de liaison et de transport de personnel, assure également les missions relatives aux opérations diverses et au secours d'urgence.



A l'instar de bon nombre de centre de secours en France, nous rencontrons des difficultés - particulièrement la journée en semaine lorsque les sapeurs-pompiers volontaires sont à leur travail - pour pouvoir faire face à toutes les demandes de secours qui, rappelons-le, sont en constante augmentation notamment celles qui concernent le secours à personnes.

L'éloignement de nos structures hospitalières nous mobilise de plus en plus loin et par conséquent de plus en plus longtemps accroissant, de fait, la fragilité des effectifs disponibles.

Afin d'améliorer notre capacité à répondre aux sollicitations opérationnelles, il nous faut renforcer notre effectif.

Nous avons besoin de vous !

Les sapeurs-pompiers volontaires sont des gens ordinaires qui, ensemble, font des choses extraordinaires.

Vous avez envie de participer aux missions du service public de secours et être au cœur de l'action, vous souhaitez vous rendre utile et aider les autres ?

De 16 à 55 ans, optez pour un engagement citoyen, n'hésitez plus et rejoignez-nous !

Nous recrutons également des jeunes sapeurs-pompiers (JSP) à partir de 13 ans au sein de l'école de la Haute-Moselle.

Contactez-nous par mail à l'adresse suivante : emmanuel.albeissen@sdis88.fr

Le Chef de Centre,
Lieutenant Emmanuel ALBEISSEN



Passation de Commandement au 1er RT



C'est sous un ciel capricieux mais dans un très beau cadre, que le 31 mai dernier, la commune de Bussang a eu l'honneur de recevoir la cérémonie de passation de commandement de la 3ème compagnie du 1er Régiment de Tirailleurs.

Le Colonel Jean Michelin, « chef de corps du 1er RT, a rappelé que « c'était depuis son col, conquis après de rudes combats en décembre 1944, que les anciens du 3ème RTA avaient forcés la porte d'Alsace pour achever la libération de notre pays ».



Cette cérémonie animée par la Noubia accompagnée de sa mascotte « Messaoud », a permis au capitaine Chataignier de prendre le relais du capitaine Boitet.



A l'issue des discours prononcés à l'abris sous la Halle de la Mouline et du vin d'honneur, les militaires spinaliens ont pu prendre place autour des tables pour déguster les merguez et brochettes préparées par leurs soins.

Après une commission des finances préalable élargie à tous les conseillers, le budget 2024 a été voté à l'unanimité par tous les membres du conseil municipal lors de la séance du 11 avril 2024.

C'est notre feuille de route pour l'année 2024. Le budget s'emploie à résoudre la délicate équation entre la fiscalité, sans hausse des dotations de l'état, et la poursuite des investissements en faveur de notre cadre de vie.

Investir c'est déjà travailler pour l'avenir.

Budget Général : état et évolution de la dette

Ratio indicateur volumétrique d'endettement, il doit être inférieur à **1,2**

- Encours de la dette au 01 janvier 2024 : 684 600 €
- Recettes réelles de fonctionnement en 2023 : 2 037 260 €

RATIO : 0,338

Exercices	2020	2021	2022	2023	2024
Capital	111 668	114 123	118 268	122 585	127 082
Intérêt	38 417	34 331	30 080	25 656	21 052
Encours au 31 décembre	1 039 576	925 453	807 185	684 600	557 518

En 2024 un emprunt de 400 000 € contracté en 2006 pour les travaux de la rénovation de la mairie et de la salle des fêtes arrive à échéance.

Nous venons de finaliser un emprunt de 600 000 € auprès de la Banque Postale pour financer les travaux de rénovation du complexe du quartier sur 20 ans (conseil municipal du 11 avril 2024).

Délégation de Service Publique du CASINO :

La commune de Bussang avec l'assistance d'un cabinet conseil travaille sur le renouvellement de la DSP, celle-ci arrivera à échéance au 05 novembre 2025.

La commune de Bussang perçoit du casino un revenu annuel moyen de 271 000 €, (en 2023 : 313 182 €).

La gestion d'une commune est régie par le principe de la non-affectation des recettes à des dépenses bien définies.

Mais nous pouvons imaginer que ce flux financier facilite le remboursement de la dette annuelle (environ 150 000 € capital et intérêt).

Concernant tous les chiffres des Budgets, ceux-ci seront mis dans le prochain BUSS'INFO.

Raccordement Effluents Bussang à St Maurice

Travaux de raccordement des effluents de Bussang au collecteur des Ajols de Saint-Maurice-Sur-Moselle

Présentation du SEIHVM

Créé le 29 juin 1976, le Syndicat d'Épuration Intercommunal de la Haute Vallée de la Moselle (SEIHVM) regroupe cinq communes : Bussang, Saint-Maurice-sur-Moselle, Fresse-sur-Moselle, Le Thillot, Le Ménénil. Le Syndicat s'adapte en permanence aux nouvelles exigences environnementales en matière de traitement des eaux usées. De très importants travaux ont dû être réalisés au cours des six dernières années :

- Création de la station d'épuration de La Champagne à la sortie du Thillot récupérant les eaux usées du Thillot, du Ménénil, de Fresse-Sur-Moselle, de Saint-Maurice-Sur-Moselle et à terme, celles de Bussang,
- Création du collecteur de Saint-Maurice-sur-Moselle permettant de récupérer les eaux usées de ladite commune pour les acheminer vers la station de la Champagne,
- Rénovation du réseau du Ménénil permettant d'acheminer les eaux usées du Ménénil vers la station de la Champagne.

Descriptif des travaux

Depuis le lundi 4 septembre 2023, le chantier d'envergure du SEIHVM a débuté pour une durée approximative d'un an (fin des travaux estimée à fin juin 2024). Il s'agit du raccordement de la commune de Bussang au collecteur de Saint-Maurice-sur-Moselle afin d'y acheminer les effluents étant donné que la station d'épuration de Bussang est vétuste. Ce projet se caractérise par :

- Reprise de l'intégralité des effluents de la station de Bussang dans un regard qui sera situé proche de la station actuelle,
- Création d'une canalisation de la sortie de Bussang jusqu'à l'entrée de Saint-Maurice-Sur-Moselle avant le tunnel de la voie verte (côté Bussang). Cette canalisation sera essentiellement en accotement de la RN 66 sauf sur 300 m (entre le radar et le parking de stationnement de la DIR Est) où la canalisation sera sous le tablier de la route.
- Création d'une canalisation de l'entrée de Saint-Maurice-Sur-Moselle, au niveau du tunnel de la voie verte côté Bussang jusqu'à la Salle Multi-Activités en bordure de la Voie Verte des Hautes Vosges afin de redescendre au collecteur de Saint-Maurice-Sur-Moselle (ancien emplacement de la station d'épuration, derrière le Tissage Lévêque).

Les travaux seront réalisés en intégralité par l'entreprise MOLINARI de Cornimont et une réunion de chantier a lieu tous les lundis pour le bon suivi des travaux.



Raccordement Effluents Bussang à St Maurice

Circulation

Pendant les travaux sur la RN66 la circulation est régulée avec la mise en place d'un alternat de circulation. Les travaux ayant eu lieu sur la Voie Verte des Hautes Vosges ne permettaient pas une cohabitation avec les usagers de celle-ci.

Financement

Le montant total du projet (travaux et études) s'élève à 1 971 979.21 HT €.

Le SEIHVM bénéficie de deux subventions d'investissements pour ce projet :

- 500 000 € de la PREFECTURE DE RÉGION au titre de la DSIL dans le cadre du plan France Relance,
- 1 054 177 € de L'AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE.

Le reste à charge pour le SEIHVM est de 417 802.21 HT €.



Partenariat

Pour la bonne exécution des travaux, le SEIHVM est épaulé et accompagné par des partenaires, à savoir :

- EVI de Ronchamp en qualité de Maître d'oeuvre,
- DIR Est,
- Conseil Départemental des Vosges,
- PETR de Remiremont et de ses Vallées,
- Agence de l'Eau Rhin Meuse,
- Les sociétés INERA et MOLINARI,

Président Syndicat d'Épuration.

LAPLAZE Pierre

Travaux en cours

Le Complexe du Quartier : voir page 8

Route de Chamaka :

- ✓ Les travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement doivent prendre fin pour le 12 juillet 2024.
- ✓ L'enfouissement des réseaux basse tension, de l'éclairage public et des réseaux secs prendra fin au 30 septembre 2024.
- ✓ La finition des travaux de voirie, en fonction de la météo est prévue pour le mois d'octobre.

Avec la finalisation prochaine de ces travaux d'importance, les riverains vont pouvoir souffler un peu et retrouver le calme et le charme de leur quartier.

Merci pour leur compréhension face aux nombreux désagréments subis durant cette difficile période.

Alimentation Eau Potable: Grand merci à nos financeurs, l'agence de L'EAU RHIN – MEUSE qui nous soutient à hauteur de 80 % sur les réseaux de distribution et aussi sur les autres travaux à 60 %.

Le département des Vosges complète alors les aides afin que la commune soit subventionnée au taux maximum de 80 % sur l'ensemble de tous les travaux liés à la gestion de l'eau.



Complexe du Quartier



Quelques informations concernant l'avancée des travaux du Complexe du quartier.

Certes, il reste encore du travail avant qu'il ne soit totalement opérationnel, mais lors de la visite du chantier guidée par François Royer et Pascal Claudel qui participent aux diverses réunions de chantier hebdomadaires et suivent l'avancée du projet, les élus ont pu découvrir les transformations structurelles du bâtiment qui même si elles sont loin d'être finies donnent déjà un aperçu du résultat final.

Coût des travaux 1.8 millions € subventionnés à hauteur de 32 %. Réalisés par des entreprises locales.

Au rez de chaussée, la nouvelle cuisine sera plus petite mais mieux agencée et très bien équipée, une grande salle de réception où la cheminée non conforme aux normes de sécurité a été retirée pourra accueillir un maximum de 110 places.

A l'étage dont l'accès pourra se faire par un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite, ce sont 30 couchages qui sont prévus, dispatchés dans des chambres simples ou doubles, toutes équipées de toilettes et salle de bain, aptes à recevoir familles et groupes. Un coin détente complètera le tout.

Le chauffage se fera grâce à une chaudière à pellets qui permettra également de chauffer l'école via un réseau de chaleur déjà en place.

La fin des travaux du Complexe du Quartier restructuré est prévue le 24 juillet 2024. Visite et inauguration seront faites en septembre prochain.



Infos pratiques

UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL ÉTEND LA PÉRIODE DE RESTRICTION POUR L'ENTRETIEN DES HAIES

L'arrêté préfectoral n° 139/2023/DDT du 25 mai 2023 modifie l'arrêté préfectoral n° 329/2021/DDT du 14 décembre 2021 réglementant les dates d'entretien des haies afin de protéger les oiseaux pendant la période de nidification. Désormais, sauf motifs spécifiques listés par l'arrêté, les travaux sur les haies sont interdits du 16 mars au 15 août.

Les motifs permettant de déroger à l'interdiction de travaux sur les haies sont les suivants :

- travaux nécessaires pour réduire les risques d'incendie ;
- travaux nécessaires pour améliorer le passage des piétons, la visibilité des feux de signalisation et des panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie) ;
- travaux nécessaires pour sécuriser le risque de chute de branches qui pourraient tomber de par leur mauvais état sanitaire ;
- tailles des plantations d'arbres ou de haies afin de respecter une distance de recul par rapport au domaine public routier ;
- entretien des haies le long des voies ferrées et de la bande de proximité ;
- entretien de la végétation sous et à proximité des réseaux de transport d'énergie (électricité, gaz et autre) ;
- entretien de la végétation sous les lignes téléphoniques ;
- les travaux nécessaires pour protéger l'accès à des sites ou des zones protégés ;
- les travaux nécessaires pour permettre la prise de vue par les appareils de vidéosurveillance.

À noter que la définition de haie retenue pour l'application de l'arrêté est celle d'une "structure végétale linéaire inférieure à 10 m de largeur associant arbres, arbustes et arbrisseaux."

BENNE DECHETS VERTS

La benne à déchets verts est disponible les vendredis depuis le 29 mai jusqu'au 31 octobre sur l'espace technique accessible depuis la place de la gare en passant devant l'entreprise Laporte.

L'accès est autorisé de 14 à 16 h.



LA POSTE



A partir du 17 juin 2024, les horaires de la poste changent avec un nouvel aménagement et passent de 12h30 hebdomadaires à 13h
Fermeture le lundi

Du mardi au vendredi de 9h à 11h30

Le samedi matin de 9 h à 12 h.

La distribution du courrier se fera l'après-midi du lundi au samedi.

Info pratiques suite



Depuis 2018, nous avons sur la commune de Bussang une Borne de recharge électrique pour les véhicules adaptés à cette énergie. Notre contrat se terminant en juillet 2024, une nouvelle borne sera installée par le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges pour cette date.

La gestion financière sera assurée par la Société MODULO-ENERGIE.

Nous vous conseillons d'acheter un badge au prix de 10 €, cela vous permettra d'être facturé au tarif préférentiel de 0,40 € le KW au lieu de 0,52.

Pour obtenir son badge d'abonnement : <https://modulo.register.virtaglobal.com/register>

Site des Sources "suite"



un bureau d'étude a été mandaté en vue d'une possible réhabilitation du site des Sources: buvette, usine, et étang.

Projet ambitieux, attendu, oh combien, par les Bussenets, et qui serait subventionné en grande partie.

Des réunions ouvertes au public ont déjà eu lieu où chacun pouvait exposer ses idées, faire des propositions quant à son devenir.

Après une visite sur site, les réunions en ateliers de travail continuent.

Sous condition d'un nettoyage, déblaiement et réfection de sa toiture, l'usine pourrait accueillir des artisans, des associations et diverses activités commerciales, culturelles ou sportives..;

Toute personne ayant un projet d'activité en vue serait la bienvenue.

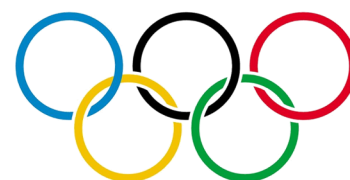


Prévention

En cas d'absence durable.

- Avisez le voisinage.
- Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance; une boîte aux lettres débordante de plis révèle une longue absence.
- Votre domicile doit paraître habité demandez que tous les jours on ouvre et ferme régulièrement les volets.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique indiquant votre absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- Dans le cadre des opérations "tranquillité vacances", signalez votre absence à la gendarmerie qui passera.

Jeux Ol'Ehpadiques



C'est en s'inspirant de la célèbre phrase de Pierre de Coubertin, « L'important c'est de participer » que l'équipe d'animation de l'hôpital de Bussang a revisité les Jeux Olympiques en Jeux Ol'Ehpadiques.

Une manière insolite et inédite de faire participer à leur manière les résidents de l'EHPAD à ce célèbre évènement sportif qui débutera en France le 26 juillet prochain.

Le passage de la flamme ayant été orchestré et mis au point par les animatrices, avant le début des épreuves sportives qui se dérouleront à la salle omnisports du Thillot.

Rendez-vous était donc donné aux athlètes résidents afin de lancer le parcours de cette flamme symbolique. Bien installés et couverts sur des triporteurs munis d'une assistance électrique, le joyeux convoi à rejoint la voie verte après que Bachir Aïd et Jean-Paul David de Ramonchamp aient marqué le départ de l'établissement bussenet. Sur son parcours, le cortège a ainsi croisé Isabelle Poinot à St Maurice, Colette Grosjean à Fresse, Jean-Marie Chivot au Thillot avant l'arrivée à Ramonchamp en présence d'André Demange.



Dans le Retro



Marché du savoir faire local



Marché de Printemps de la Bussenette



Marché Artisanal



Marché aux puces des couturières



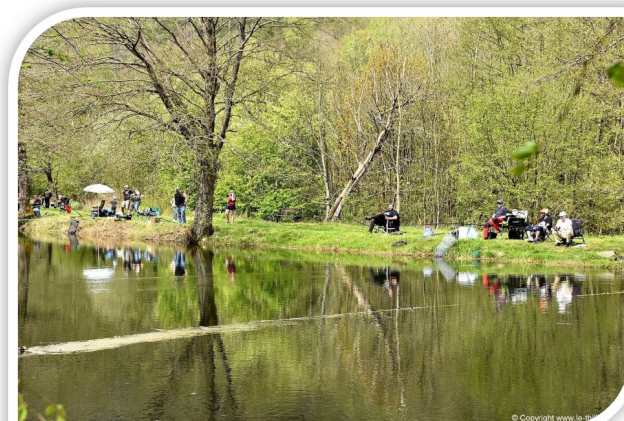
Loto gourmand Sté des Fêtes



FESTI'NATURE



« L'Art s'expose » ENTREGENS



Concours Pêche du 1er Mai

ANIMATIONS ÉTÉ 2024

Juillet

Samedi 6 à la Mouline

14 h Concours de Pétanque Inter - Assoc
et Inter - Entreprises Sté des Fêtes

19 h Feu de la St Jean Classe 2026

Mardi 9 Halle de la Mouline

17 h à 21 h *Marché Artisanal*

Vendredi 12 à la Mouline

14 h Concours de Pétanque Sté des Fêtes

16 h à 19h30 SDF Don du Sang

Samedi 13 à la Mouline

19 h Soirée d'été Sté des Fêtes

Feux d'Artifices

Dimanche 14 SDF

10 h *Fête Nationale*

Mardi 16 Halle de la Mouline

17 h à 21 h *Marché Artisanal*

Vendredi 19 à la Mouline

14 h Concours de Pétanque Sté des Fêtes

19 h *SARDMADE Comité de Jumelage*

Mardi 23 Halle de la Mouline

17 h à 21 h *Marché Artisanal*

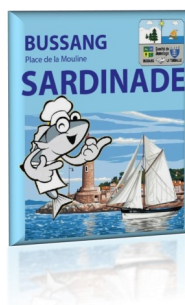
Vendredi 26 à la Mouline

14 h Concours de Pétanque Sté des Fêtes

19 h *Repas Montagnard Pompiers*

Mardi 30 Halle de la Mouline

17 h à 21 h *Marché Artisanal*



Août

Vendredi 2 à la Mouline

14 h Concours de Pétanque Sté des Fêtes

Mardi 6 Halle de la Mouline

17 h à 21 h *Marché Artisanal*

Vendredi 09 à la Mouline

14 h Concours de Pétanque Sté des Fêtes

Mardi 13 Halle de la Mouline

17 h à 21 h *Marché Artisanal*

Jeudi 15 Halle de la Mouline

Vide Grenier Comité de Jumelage

Vendredi 16 à la Mouline

14 h Concours de Pétanque Sté des Fêtes

Mardi 30 Halle de la Mouline

17 h à 21 h *Marché Artisanal*

Vendredi 23 à la Mouline

14 h Concours de Pétanque Sté des Fêtes

Mardi 27 Halle de la Mouline

17 h à 21 h *Marché Artisanal*

Samedi 31 à la Mouline

10 h Concours de Pétanque Sté des Fêtes
et Repas



Ferme Auberge du DRUMONT



Le Drumont se situe sur le ban communal de BUSSANG à une altitude de 1200 mètres. Au sommet, le panorama sur le Ballon d'Alsace, le Rossberg, ou le Grand Ballon est remarquable.

Un peu en contre bas du sommet est implantée la ferme auberge du « Drumont », un endroit magnifique à découvrir.

Fermé pendant deux ans, cet établissement a rouvert ses portes grâce à des jeunes du terroir, à savoir Benjamin LUDWIG et Casilda NOVOA-SITCHEVOY, les nouveaux exploitants.

Le 26 avril 2024 fut le premier jour d'ouverture pour cette nouvelle aventure.

Des plats traditionnels de notre région y sont proposés afin de faire frissonner vos papilles, notamment le repas marcaire et de délicieuses tartes aux myrtilles.

Des personnes de passage peuvent être hébergées en demi-pension en dortoir.

Des brebis et des vaches, propriété des exploitants paissent tranquillement sur les chaumes aux alentours. Beau spectacle visuel pour les jeunes visiteurs qui découvrent la ruralité des lieux.

L'auberge est ouverte tous les jours sauf mercredi et jeudi à l'exception des jours fériés. Les repas y sont servis midi et soir.

N'attendez pas pour réserver vos places et venir déguster des plats succulents de notre région dans ce lieu mythique.



Ferme auberge du Drumont 7 Route du Drumont 88540 BUSSANG

Penser à réserver avant de venir au 03.29.61.50.12



Le Maire.

Bachir AID

Directeur de la publication : Bachir AID

Comité de rédaction : Sylvie LOHNER, Marie-Thérèse VINEL, Jean-Marie DREYER

Photos : VALDENAIRE Francis, LOHNER Sylvie, Le thillot.com

Réalisation graphique-Mise en page : Sylvie LOHNER - Impression : Mairie



Objet : Invitation saison d'été 2024.

Chères Bussenettes et Bussenets,

La saison d'été 2024 du Théâtre du Peuple Maurice Pottecher débutera dès le 20 juillet avec à l'affiche cette année :

Le Conte d'hiver

de William Shakespeare, traduction Bernard-Marie Koltès
mise en scène Julie Delille
du 20 juillet au 31 août (du jeudi au dimanche 15h)

Les Gros patinent bien

Cabaret de carton
mise en scène Olivier Martin-Salvan et Pierre Guillois
du 7 au 31 août (mercredi 18h, jeudi vendredi samedi 20h)

Nous avons le plaisir de vous inviter aux 1ères des 2 spectacles présentés cet été au Théâtre du Peuple :

Le 20 juillet pour le **Conte d'hiver**
et le 7 août pour **Les Gros patinent bien**

Merci de bien vouloir réserver votre invitation auprès de la billetterie **sur présentation d'un justificatif de domicile en résidence principale** : reservation@theatredupeuple.com ou +33(0)3 29 61 50 48.

Nous serions heureux de vous accueillir et partager ce moment avec vous.

D'autres rendez-vous sont programmés cet été ! Pour en savoir plus, vous pouvez visiter notre nouveau site internet www.theatredupeuple.com.

Au plaisir de vous accueillir,

L'équipe du Théâtre